Excès . . .

Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 15 janvier 1934

Parmi les méfaits les plus manifestes du pouvoir sur ceux qui gouvernent, il y a celui-ci : le pouvoir les corrompt et leur fait oublier que se voir confier les affaires des gens est une nécessité contingente — une nécessité qui n'est point aimée du peuple, ni agréable à ses yeux, mais qui n'est qu'une de ces nécessités détestées que les gens supportent faute de pouvoir s'en passer, et dont, s'ils pouvaient s'en délivrer, ils ne tarderaient pas à se délivrer. Car le pouvoir est une restriction à la liberté et une contrainte imposée aux gens, qui les empêche de faire beaucoup de ce qu'ils aiment. Et si la vie des gens ne les contraignait pas à renoncer à une partie de leur droit pour jouir de l'autre partie, nul pouvoir ne se serait jamais établi sur terre, ni nuls gouvernants ne se seraient jamais dressés parmi les hommes. Si les gouvernants savaient cela, en étaient certains, et se le rappelaient chaque fois qu'ils s'apprêtaient à permettre une chose ou à en interdire une autre, ils s'épargneraient bien des maux et épargneraient aux gouvernés bien des choses détestées. Mais à peine parviennent-ils à leurs fonctions qu'ils oublient tout, et s'imaginent être des maîtres alors qu'ils sont des serviteurs, être des mandants alors qu'ils sont des mandataires, être un fondement parmi les fondements alors qu'ils ne sont qu'une nécessité parmi les nécessités. Vous ne trouverez pas un esprit libre capable de comprendre le gouvernement autrement que comme une nécessité pesante — qu'on ne recherche pas pour elle-même, qu'on ne supporte pas parce qu'elle serait chose désirable, mais qu'on recherche pour autre chose et qu'on supporte parce que la supporter est chose inévitable.

Vous ne trouverez pas non plus un esprit libre qui hésite à tenir que le premier devoir du gouvernement est d'éviter de s'immiscer dans les affaires des gens, sauf lorsque des nécessités pressantes, auxquelles on ne peut se soustraire autrement, l'y contraignent. Si donc vous voyez un gouvernement s'efforcer de tout régler pour les gens, de mettre la main sur tout, sachez que c'est un gouvernement pesant, odieux, digne d'être détesté par les gens, qui fuiront son autorité partout où ils trouveront moyen de le faire. C'est pour cela que les hommes d'État libéraux ont dit que le gouvernement, dans tout pays civilisé, est un instrument destiné à préserver la sécurité et l'ordre entre les gens à l'intérieur, et à repousser les incursions de l'ennemi contre le pays depuis l'extérieur — et que le plus grand bien serait que le gouvernement ne dépasse jamais ces

limites.

N'était la tyrannie des gouvernements, ou la faiblesse des peuples, le gouvernement n'aurait que faire de se soucier de l'instruction, ni de rien d'autre que l'instruction, parmi les affaires publiques et privées des gens qu'il réglemente. Que dire alors lorsque le gouvernement se soucie de réglementer la baignade — ce que les gens portent en s'approchant de l'eau, ce qu'ils ôtent en y plongeant leur corps, ce qu'ils remettent en en sortant, comment ils s'assoient, comment les uns se rapprochent des autres, comment les uns s'éloignent des autres, comment ils exposent leur corps à la lumière du soleil, et comment ils emplissent leurs poumons d'air ?

Voilà beaucoup pour un gouvernement, qui ne devrait pas s'immiscer à ce point que nous voyons le nôtre le faire ces jours-ci. L'argument du gouvernement est qu'il veut préserver chez les gens leurs mœurs et leurs manières, leur garder quelque part de vertu, et les tenir éloignés de ce qui ne sied pas. Ce sont là, en apparence, de bonnes intentions, mais leur réalisation n'est pas l'affaire des gouvernements ; elle est l'affaire des prédicateurs, qui commandent le bien et interdisent le mal, qui appellent au bien et détournent du mal, et elle est l'affaire des éducateurs, qui forment la jeunesse au souci de la vertu, à l'attachement à la dignité, et à s'élever au-dessus de l'avilissement du corps et de l'âme tout à la fois. Quant au ministère de l'Intérieur, la chose la plus odieuse qu'il puisse faire est de réglementer pour les gens leur respiration, leurs mouvements et leurs postures lorsqu'ils se baignent, et lorsqu'ils s'assoient sur le rivage de la mer.

Et le ministère ne s'arrête pas à ces limites de l'excès, mais les dépasse pour aller plus loin encore et plus dangereusement, car il se prétend le droit de refaire, pour les Égyptiens, les routes qu'ils empruntent lorsqu'ils se rendent visite les uns aux autres, de discuter avec les Égyptiens du nombre des invités aux banquets qu'ils se donnent les uns aux autres, et de leur demander compte des salutations qu'ils échangent entre eux. Comme si le ministère s'était fait lui-même une compagnie d'anges gardiens, surveillant les individus et les groupes dans tout ce qu'ils entreprennent, dans toute pensée qui traverse leur esprit, et dans toute parole qui passe leurs lèvres. Ce n'est pas pour cela que les ministères ont été créés, ni pour cela que les gens ont consenti à ce que s'établissent parmi eux des systèmes de gouvernement. Et le ministère ne s'arrête pas non plus à ces limites-là ; il les dépasse pour atteindre d'autres limites, d'une portée considérable sur la vie des gens. Voyez

donc comment il réglemente les affaires des étudiants à l'université, comment il leur impose la conduite qu'ils doivent suivre, comment il leur permet ce que lui — et non eux — aime, et leur interdit ce que lui — et non eux — déteste, et comment, dans les lois d'enseignement qu'il édicte, il poursuit tous les moyens propres à former les étudiants à l'obéissance, à la soumission et à la docilité, plutôt qu'à la liberté, à la préservation de la dignité, et à l'assomption des responsabilités que les hommes doivent assumer.

Voyez ensuite comment il veut que les avocats se comportent tout comme il veut que se comportent les étudiants, dans l'obéissance et la docilité, jusque dans l'élection de ceux qui les représentent au sein de leur syndicat. Voyez enfin comment il veut, à présent, que les journalistes se comportent tout comme il veut que se comportent les étudiants et les avocats, dans l'obéissance, la soumission et la docilité, dans l'abdication de la raison, le gaspillage des facultés de critique, et la transformation en instruments qui consignent ce que le ministère veut voir consigné, et omettent ce que le ministère veut voir omis ; qui parlent quand le ministère veut qu'ils parlent, et se taisent quand le ministère souhaite qu'ils se taisent. Excès dans la réglementation de toute chose, et dans l'asservissement de toute chose et de tout homme à cette autorité gouvernementale qui n'a pas été créée pour s'étendre, mais créée pour se restreindre. Car le pays vraiment libre est celui dont les habitants sentent à peine qu'il s'y trouve des gouvernants qui dirigent les affaires. Mais si la vie des gens — quand ils se lèvent, quand le soir vient, quand ils s'éveillent, quand ils dorment, quand ils se reposent, quand ils travaillent, quand ils pensent, quand ils parlent — n'est, en tout cela, que lien avec le gouvernement, compte à rendre au gouvernement, et calcul de ce qui adviendra entre eux et le gouvernement, alors ce pays n'est point libre, ni ses habitants des hommes libres ; ce n'est là qu'un pays asservi, habité par un peuple d'esclaves.

Il conviendrait bien que le ministère réfléchisse à tout cela, surtout s'il veut vivre triomphant grâce à l'indulgence et à la patience des gens à son égard. Le moyen le plus sûr d'y parvenir est d'éviter les gens, afin qu'ils l'évitent à leur tour, sauf en cas de nécessité extrême. Car les peuples ne gagnent pas leur affection par le harcèlement continuel, ni par la rigueur pesante, ni par l'insistance qui oppresse les cœurs ; ils la gagnent par cette liberté généreuse qui leur donne le sentiment d'être vraiment maîtres d'eux-mêmes. Et l'une des choses vraiment les plus étranges est qu'il se trouve, en ce siècle où nous vivons, des ministres

que leurs fonctions corrompent, au point de leur faire oublier qu'ils ne sont qu'une poignée à peine digne d'être mentionnée à côté des peuples qu'ils gouvernent, que leur maintien en poste n'est que provisoire, qu'ils gouvernent aujourd'hui et seront gouvernés demain — et qui, après tout cela, s'imaginent pouvoir imposer par la force leur personne, leur volonté et leur domination sur les gens. Mais la nature humaine n'est jamais exempte de cette faiblesse qui fait des moyens des fins, et qui efface entièrement les fins de l'esprit des ministres.

Qui sait — peut-être serait-il bon de créer de nouvelles charges d'admonestation, destinées à rappeler aux ministres ce qui leur est dû et ce qu'ils doivent. Mais comment trouver le moyen de créer de telles charges, quand les ministres ne peuvent souffrir la presse, ne peuvent la supporter, et l'aboliraient tout à fait s'ils le pouvaient ?

Malheur aux gens à cause de l'excès . . .

[Taha Hussein]

() Al-Wadi (Hadith al-Wadi), 15 janvier 1934.*